

Infos personnelles

PRÉNOM/NOM DE FAMILLE Pierre Levallois

ADRESSE E-MAIL pierre.levallois@uca.fr

NATIONALITÉ Française

DATE DE NAISSANCE 9 septembre 1987

SITUATION FAMILIALE Marié, trois enfants



Maître de conférences en droit public

Formation

2021-2022 Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public

Février 2020 **Qualifié aux fonctions de Maître de conférences (CNU Section 02)**

2019-2020 Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public

2010-2019 **Doctorat de droit public**
L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public

2014 Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

2013-2014 Master 2 Droit des contrats publics, Université Lyon 3

2009-2010 Master 2 Droit public fondamental, Université Lyon 3

2008-2019 Master 1 Droit public, Université Lyon 3

2005-2008 Licence en droit public, Université Lyon 3

Expérience

POSITION ACTUELLE **Maître de conférences en droit public**, École de droit, Université Clermont Auvergne

Depuis 2024 **Responsable du Master 1 Droit public interne**, École de droit, Université Clermont Auvergne

2023-2027 **Membre du Conseil national des universités**, Section 02 Droit public

2020-2023 Maître de conférences en droit public, Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Université de Lorraine

2019-2020 Enseignant-chercheur contractuel (LRU), Université de Nîmes

2018-2019 Chargé d'enseignements vacataire, IEP de Grenoble

2015-2017 Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, Université Lyon 3

2012-2014 Élève avocat, École des avocats de la région Rhône-Alpes

2011-2012 Assistant de justice, Cour administrative de Lyon

2010-2015 Chargé d'enseignement vacataire, Université Lyon 3

Activités de recherche

LABORATOIRES Centre Michel de l'Hospital (UR 4232)
EDPL (EA 666, chercheur associé)

OUVRAGE 1. *L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public*, Dalloz, 2021, coll. « Nouvelle bibliothèque des thèses », vol. 208

- ARTICLES**
2. « Mobilités urbaines et opérateurs publics », *RFDA*, 2024, p. 1052
 3. « L'association gestionnaire de service public », in Ch. Roux et C. Meurant (dir.), *Associations et droit public*, IFJD, 2024, p. 103
 4. « L'Assemblée contre le marché : drôle de match pour le capital d'EDF », *AJDA*, 2024, p. 1807
 5. « Le contrôle des investissements étrangers en France », in F. Tarlet (dir.), *Les biens publics à l'étranger*, Dalloz, 2024, p. 181
 6. « Le justiciable, bénéficiaire de l'effet utile ? », *JCP A*, n° 47, 27 nov. 2023, étude 2351
 7. « L'ONF à marche forcée vers la privatisation statutaire de ses agents », *AJFP*, 2023, p. 330
 8. « L'exorbitance du droit du domaine privé », *JCP A*, n° 24, 19 juin 2023, étude 2198
 9. « Le domaine privé et le droit administratif - Introduction », avec P. Caille, *JCP A*, n° 24, 19 juin 2023, étude 2196
 10. « Gâchis atomique », *JCP A*, n° 22, 5 juin 2023, act. 361
 11. « Célébrer l'arrêt Blanco ? », *JCP A*, n° 12, 27 mars 2023, étude 2095
 12. « Le recours en responsabilité en cas de privation ou de restriction de propriété », in J. Travard (dir.), *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, Mare & Martin, 2023, p. 175
 13. « Le financement public du nucléaire civil », in N. Pauthe (dir.), *Le droit public interne face aux spécificités du nucléaire civil*, PU Clermont, 2022, p. 187
 14. « Le groupe public », *RDP*, 2021, p. 1496
 15. « De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction », *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, étude 2376
 16. « Les progrès de l'action indemnitaire en *private enforcement* », *CMP*, nov. 2020, étude 9
 17. « *In house* et compétence », *JCP A*, n° 28, 13 juil. 2020, étude 2206
 18. « L'équilibre menacé de la procédure fiscale », *RFDA*, n° 3, mai-juin 2020, p. 525
 19. « La nouvelle SNCF : du groupe public ferroviaire au groupe public unifié », *Dr. adm.*, n° 10, oct. 2019, étude 12
 20. « La loi PACTE et les privatisations : la nouvelle vague ? », *Droit de la voirie*, n° 208, mai-juin 2019, p. 97

**NOTES DE JURISPRUDENCE
ET CHRONIQUES**

21. « L'EPIC, le statut du personnel et le code du travail », note sous CE, 4 janv. 2024, *Comité central et économique de l'Agence française de développement et autres*, n° 466189, *AJDA*, 2024, p. 746
22. « Chronique du secteur public (mars 2023 - septembre 2023) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 7 déc. 2023
23. « L'annulation contentieuse de la suspension d'un agent n'a pas à faire l'objet d'une régularisation rétroactive », obs. sous CAA Paris, 23 fév. 2023, n° 21P103995, *M. C. C/ Recteur de l'Académie de Paris*, *AJFP*, 2023, p. 452
24. « Chronique du secteur public (octobre 2022 - février 2023) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 17 mai 2023
25. « Le litige relatif à la suspension d'un délégué du procureur de la République relève de la juridiction judiciaire », obs. sous CAA Nancy, 3 oct. 2022, n° 20NC02564, *AJFP*, fév. 2023, p. 105
26. « Chronique du secteur public (mars 2022 - septembre 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 1^{er} déc. 2022
27. « Le gardien pris dans les filets de l'action domaniale », note sous CE, 31 mai 2022, *Société Mayer c/ préfet des Alpes-Maritimes*, n° 457886, *JCP A*, n° 37, 19 sept. 2022, comm. 2256
28. « Chronique du secteur public (septembre 2021 - février 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 12 mai 2022
29. « La qualité d'ouvrage public s'apprécie à la date du fait générateur du dommage », obs. sous Civ 3^e, 16 fév. 2022, n° 21-12.107, *JCP A*, n° 16, 25 avril 2022, comm. 2138
30. « Modernisation de la protection du domaine public ferroviaire », obs. sous ord. n° 2021-444 du 14 avril 2021 *relative à la protection du domaine public ferroviaire*, *JCP A*, n° 29, 19 juil. 2021, comm. 2236
31. « La protection du concessionnaire par l'autorité gestionnaire du domaine public », note sous CAA Lyon, 1^e ch., 23 sept. 1997, n° 94LY01164, *Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme*, in C. Chamard-Heim et al. (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 257
32. « L'apport de l'IFPEN au droit de la garantie implicite », Trib. UE, 5 oct. 2020, *IFPEN et République française c/ Commission*, aff. jtes T479/11 RENV et T157/12 RENV, *AJDA*, 2021, p. 625
33. « L'utilisateur du SPIC enchaîné à la compétence judiciaire », note sous Civ. 1^e, 14 nov. 2019, *Société PCA c/ SNCF Réseau*, n° 18-21.664, *AJDA*, 2020, p. 1549
34. « Expulsion des occupants sans titre d'une propriété privée : la continuité du service public administratif attractive de la compétence du juge administratif », obs. sous TA Paris, 24 janv. 2020, n° 2000208/4, *JCP A*, n° 14, 6 avril 2020, comm. 2105
35. « Retour sur la rationalisation de la jurisprudence *Époux Barbier* », note sous T. confl., 11 janv. 2016, *Comité d'établissement de l'unité clients et fournisseurs Île-de-France des sociétés ERDF et GRDF c/ Sociétés ERDF et GRDF*, n° 4038, *JCP A*, n° 50, 19 déc. 2016, comm. 2334

36. « La construction d'une piscine municipale ne présente pas un degré de complexité propre à justifier le recours au contrat de partenariat », note sous CAA Lyon, 2 janv. 2014, *Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne c/ Commune de Commentry*, n° 12LY02827, *ALYODA rev. jurisp.*, 2014, n° 2
37. « Du nouveau sur le principe d'impartialité », note sous CAA Lyon, 6 mars 2012, *M.V c/ Commune de Clermont-Ferrand*, n° 11LY01286, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 3
38. « La demande de frais irrépétibles postérieure au désistement de la partie adverse est désormais recevable », note sous C.A.A. Lyon, 28 juin 2011, *Société Duralex International*, nos 10LY00815, 10LY00817, 10LY00912 et 10LY01001, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 1

**COMMUNICATIONS
NON PUBLIÉES**

39. « Les délais et la contrainte du jugement dans un délai raisonnable », in P. Caille (dir.), *Les délais dans le contentieux administratif*, IRENEE, Université de Lorraine, 23 sept. 2021

**MANIFESTATIONS
COLLECTIVES**

- *Le domaine privé et le droit administratif*, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 30 mars 2023, *JCP A*, n° 24, 19 juin 2023, études 2196 et suiv.
- Co-organisation d'un cycle de conférences « La thèse en droit public », IRENEE, Université de Lorraine, 2022-2023
- Animation de la 1^{ère} conférence, avec le Pr. Benjamin Fargeaud, Université de Lorraine, Nancy, 14 oct. 2022
- *Les ajustements contemporains du droit de l'ouvrage public*, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 14 oct. 2021, *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, études 2374 et suiv.

**Activités
d'enseignement**

ENSEIGNEMENTS ACTUELS

- **Droit constitutionnel**, CM 30h, Licence 1, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Organisation administrative et juridictionnelle**, CM 30h, Licence 1, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit administratif approfondi**, CM 32h, Master 2 Droit public approfondi, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Libertés de circulation et libre concurrence**, CM 24h, Master 1, École de droit, Université Clermont Auvergne
- **Droit public de la concurrence**, CM 16h, Master 1 Droit public interne, École de droit, Université Clermont Auvergne

**Activités
administratives**

- **Droit des entreprises et des participations publiques**, CM 16h, Master 2 Droit des affaires des collectivités publiques, École de droit, Université Clermont Auvergne

MANDATS NATIONAUX

- **Contentieux des affaires en droit de l'Union européenne**, Master 1, École de droit, Université Clermont Auvergne

**RESPONSABILITÉS
ADMINISTRATIVES**

- **Questions contemporaines et pouvoirs publics**, TD 15h, Collège de droit, École de droit, Université Clermont Auvergne

**PARTICIPATION À DES
COMITÉS DE SÉLECTION**

- Depuis 2023 - Membre nommé du **Conseil national des universités**, Section 02
- Depuis 2024 - **Responsable du Master 1 Droit public interne**, École de droit de l'Université Clermont Auvergne
- 2024 - **Membre d'un COS de recrutement d'un Maître de conférences en droit public**, École de droit de l'Université Clermont Auvergne
- 2023 - **Président d'un COS de recrutement d'un Maître de conférences en droit public**, Faculté de Droit, Économie, Administration de Metz, Université de Lorraine